PRIX NATIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS



Complexe sportif sobre, logements sociaux passifs, réhabilitations urbaines...

Les lauréats 2026 sont dévoilés !

Mercredi 30 septembre a eu lieu la remise des trophées du Prix National de la Construction Bois. Pour cette 15ème édition, les 8 lauréats sélectionnés montrent par l'exemple l'étendue des potentialités du bois, sa complémentarité avec les matériaux biosourcés et sa facilité d'usage.

Cerise sur le gâteau, certains de ces projets ouvriront exceptionnellement leurs portes au public entre les 9 et 18 octobre dans le cadre de l'opération «Habiter Bois» organisée pour les Journées Nationales de l'architecture.

DOSSIER DE PRESSE

www.prixnational-boisconstruction.org

Contact presse

Patricia GOMBERT
06 08 98 28 59
patricia.gombert@bienfaitpourta.com



“J’ai été frappé par une tendance qui traverse de nombreux projets : un retour au bon sens constructif et à une relation plus simple, plus directe avec le matériau. Bois locaux, essences adaptées aux territoires, matériaux peu transformés et vérité constructive, recours aux savoir-faire et aux filières de proximité, complémentarité entre la structure bois et les matériaux bio & géo sourcés : autant de démarches qui interrogent et nourrissent l’acte de construire.”

Thomas LEBLANC
Architecte, associé de l'agence 360° Architecture
Président du jury du Prix National de la Construction Bois 2026



© Charles Bouchaïb

UN COMPLEXE SPORTIF SOBRE

Parçay-Meslay (37)

La construction d'un complexe sportif répond à une contrainte simple mais forte : répondre aux usages. À Parçay-Mesclay, trois sports avaient besoin d'une salle, le tennis, le judo et le tennis de table. Trois disciplines qui ont guidé les trois volumes, reliés entre eux par une toiture basse assurant la continuité tout en respectant l'identité de chaque pratique. Cette composition en plusieurs entités permet une grande flexibilité d'usage : chaque salle peut fonctionner de manière autonome selon les horaires et les besoins des différentes associations sportives de la commune.

La structure est réalisée en bois, avec un remplissage en bottes de paille, la finition extérieure est assurée par un enduit traditionnel à la chaux sur paille et se décline, en intérieur, en enduit terre. La paille provient d'un agriculteur voisin, tandis que les enduits sont réalisés avec un sable local de la Loire et une terre locale de Langeais. L'ouvrage garantit par ailleurs une conception bioclimatique aboutie, avec la présence de brises-soleil passifs, d'un auvent en bois au sud et 250 m2 de panneaux photovoltaïques en toiture.

L'ensemble de ces dispositifs place ce complexe sportif parmi les équipements publics les plus exemplaires en matière de sobriété énergétique et de recours aux matériaux biosourcés locaux.

Maître d'ouvrage :
Tours Métropole Val de Loire (37)

“Dans ce site, il nous semblait aller de soi d'employer le bois et de le mettre en valeur comme procédé à la fois constructif et de finition. Associé aux enduits chaux et terre, ce matériau naturel répond à la nécessité d'une insertion respectueuse pour un bâtiment de taille conséquente. Outre son aspect chaleureux qui donne naturellement envie d'en prendre soin, le bois apporte un confort acoustique associé à l'utilisation de matériaux absorbants. Il permet avec la paille une isolation thermique efficace et un bon déphasage pour le confort d'été.”

***Adrien Mondine**,*
architecte associé chez OYAPOCK architectes

« La simplicité dans le dessin du bâtiment ainsi que son intégration dans le paysage nous ont séduit. La gestion des ambiances lumineuses selon les usages du site est remarquable. »
Jury 2026 du PNCB

Surface totale
2011 m²

Coût total
4 300 000 € HT

Bois consommé
272 m³



© Bastien Treille

UN PAVILLON EN CIRCUIT-COURT

Puivert (11)

Les installations hors d'âge du Lac de Fontclaire, jusqu'alors dispersées sur le site, ont été rassemblées dans cet édifice unique en bois qui répond à un double enjeu : offrir aux usagers un équipement fonctionnel et cohérent, tout en libérant les rives du lac.

Le bâtiment est sobre, long, étroit en interface entre plages ombragées enherbées et bord du lac. La finesse des éléments structurels amène un caractère de légèreté et valorise les transparences. Car les vues, à travers mais aussi par-dessus l'ouvrage, établissent de nouveaux cadrages vers les figures emblématiques du lieu : château cathare, chapelle, clocher de l'église, piémont pyrénéen audois.

L'édifice est isolé et ventilé naturellement, afin de garantir les meilleures conditions de surveillance de la baignade et apporte une ombre forte, en refuge des surveillants mais aussi des baigneurs.

Pour ce site exposé en permanence aux embruns lacustres et aux variations climatiques marquées de la moyenne montagne audoise, les matériaux sont pérennes : bois traités selon leur exposition, zinc en couverture, menuiseries métalliques. Enfin, les matériaux sont locaux. L'ensemble du bois du projet est issu de la forêt communale et a été mis à disposition par la commune. Et la distance entre le lieu de coupe, la scierie, l'entreprise de charpente et le chantier s'inscrit dans un rayon de seulement 14 km.

Maître d'ouvrage :
Commune de Puivert (11)

“Dans ce site de piémont Pyrénéen, la forêt domine les horizons, la proximité immédiate de la ressource donne un sens évident à l'emploi du bois. Nous avons cherché à le mettre en œuvre tant en structure qu'en revêtement intérieur et extérieur. C'est un bâtiment que l'on touche, sur lequel on s'appuie, que l'on traverse, au pied duquel on s'assoit…”

Benjamin Van Den Bulcke,
architecte associé chez BVA architectes

« Minimaliste et sobre, le bâtiment emploie le matériau bois avec justesse et s'intègre remarquablement dans son environnement naturel. Le projet valorise pleinement la ressource locale, en utilisant du douglas issu de la forêt de Puivert. »
Jury 2026 du PNCB

Surface totale
181 m²

Coût total
234 288 € HT

Bois consommé
46 m³



© Nicolas Trouillard

UNE RÉHABILITATION À GRANDE ÉCHELLE GRÂCE AU BOIS

Paris - 18ème (75)

Au premier regard, rien ne surprend devant ce bâtiment du 18ème arrondissement. Six niveaux de bureau, des logements étudiants, le tout reposant sur une dalle des années 1970. Sauf que sa grande force repose sur son choix radical : le réhabiliter en conservant l'ensemble de l'infrastructure pour éviter une déconstruction lourde en impacts temporels, économiques et environnementaux.

La structure existante, qui se développe en sous-sol jusqu'au R+2, accueille ainsi une surélévation de six niveaux, sans reprise de dalle. Une contrainte qui a imposé la création d'un plan original puisque chaque poteau de la surélévation repose sur un poteau de l'infrastructure existante sans modification de celle-ci.

Résultat : des portées inédites pour un bâtiment bois démontrant la capacité de ce matériau à alléger considérablement les charges apportées sur une structure ancienne. Tout en apportant naturel, chaleur et finesse.

Maîtres d'ouvrage :
WO2 (75) et ICAWOOD (75)

"Le recours au bois relève d'une approche constructive globale qui répond à plusieurs impératifs et désirs architecturaux à la fois : minimiser le poids d'une superstructure en surélévation, permettre un chantier sec et rapide dans le site ultra-dense du 18ème arrondissement, et réduire au maximum le bilan carbone de la construction. Au-delà de ces aspects techniques et environnementaux, le bois porte aussi une dimension plus sensible, presque optimiste : il démontre qu'il est encore possible de construire de manière décarbonée tout en offrant des conditions de confort et une qualité esthétique supérieures à ce qui se faisait auparavant."

Frédéric Chartier, Pascale Dalix et Mickaël Hassani,
associés de Chartier Dalix

« Ce projet nous a séduit : il montre parfaitement la possibilité de faire de la réhabilitation de grande ampleur. Le bois se décline de la façade au mobilier, ce qui était une volonté conjointe de l'équipe de maître d'oeuvre et de la maîtrise d'ouvrage. »

Jury 2026 du PNCB

Surface totale : 31 400 m²
dont extension : 27 400 m²

Coût total
96 000 000 € HT

Bois consommé
5 100 m³



© Simon Guesdon

DES LOGEMENTS SOCIAUX PERFORMANTS

Chavagne (35) - « Démé'Terre»

Cet ensemble de 18 logements s'inspire à la fois d'une longère bretonne et du tulou, une architecture traditionnelle chinoise. Des traditions éloignées géographiquement mais pas dans leur approche, celle d'organiser un habitat collectif autour d'un espace commun protégé, regroupant jardin et espaces partagés.

Le geste architectural est sobre, le principe clair : utiliser le bon matériau au bon endroit. Terre crue, bois, béton sablé, zinc… La complémentarité et hiérarchisation des matériaux permet d'optimiser la performance technique, d'autant que l'enveloppe, certifiée PassivHaus, est isolée en matériaux biosourcés et issus du réemploi. Résultat : une très faible consommation énergétique et un confort stable été comme hiver pour des logements sociaux dont les charges de chauffage restent ainsi maîtrisées sur le long terme.

HABITER BOIS **Visite à venir**

Maître d'ouvrage :
Espacil (35)

« On parle souvent du « bois » comme s'il s'agissait d'un seul et même matériau. Dans ce projet, nous avons au contraire choisi différentes essences selon leur usage et leur emplacement. Les solives de plancher sont en épicéa, tandis que les lisses en contact avec la terre crue sont en chêne. Chaque essence a ainsi été choisie pour ses qualités propres et sa capacité à répondre au mieux aux contraintes du projet."

***Marie-Caroline Thébault et Nicolas Thébault**, architectes associés chez Anthracite Architecture*

« Le projet est remarquable pour sa réplicabilité. Il montre dans son entièreté un modèle désirable, entre espaces individuels et espaces de vie en commun. Nous souhaitons aussi saluer l'ambition du maître d'ouvrage. »

Jury 2026 du PNCB

Surface totale
1264 m²

Coût total
2 720 000 € HT

Bois consommé
117 m³



© Atelier du Ralliement

UNE MAISON, TROIS AMBIANCES

Morlaix (29) - « Atom Earth Mother »

Rappelant les granges agricoles bretonnes, cette maison individuelle s'articule autour de trois espaces ou "climats" : un espace intérieur de vie de plain-pied, un jardin d'hiver sur deux niveaux pour des usages variés selon les saisons, et une loggia extérieure.

Elle offre un parcours visuel avec différentes perspectives, des arbres proches aux vallées lointaines de Morlaix. Et une qualité de vie optimisée par son approche bioclimatique : compacité du volume, murs en remplissage paille, végétation, terre crue.

L'étanchéité à l'air et les finitions en enduit terre ont été réalisées lors de chantiers participatifs, à partir des terres du site.

HABITER BOIS **Visite le 16 octobre 2026 à 11h**

Maître d'ouvrage :
Particulier

"Le bois est un matériau vivant qui amène chez les usagers une attention particulière pour la qualité de l'atmosphère de leur habitat. Il aide à former une résonance avec l'environnement naturel et invite à prendre soin de son cadre de vie, dans une relation sereine et apaisée."

***François Massin Castan**,*
architecte associé chez Atelier du ralliement

« Malgré une petite surface d'habitabilité, le défi est relevé brillamment. en plus de son élégant dessin, nous apprécions également les trois ambiances climatiques (intérieur, loggia et jardin d'hiver). »
Jury 2026 du PNCB

Surface totale
113 m²

Coût total
325 000 € HT

Bois consommé
30 m³



© Frédéric Delangle

UNE RÉSIDENCE SOCIALE NÉE D'UN ANCIEN PARKING

Paris - 17ème (75)

Longtemps, le 29 rue Nollet, dans le 17eme arrondissement, a été un parking. Aujourd'hui, c'est une résidence sociale de 83 logements.

Entre les deux, ni démolition lourde, ni surélévation ni extension. Une partie du bâtiment a été déconstruite pour créer une cour en cœur d'îlot, et la structure a été complétée par une façade en panneaux bois et isolés en laine de bois.
La particularité du projet : la préfabrication hors site a permis un chantier sec, propre et silencieux, mais aussi de raccourcir sensiblement les délais de réalisation.

Économe en ressources, peu nuisible, et porteur d'espaces collectifs lumineux, ce projet incarne une transformation urbaine durable et reproductible, démontrant la capacité du bois à réinvestir l'existant et à offrir une alternative crédible à la construction neuve dans les contextes urbains les plus contraints.

HABITER BOIS **Visite le 16 octobre de 10h à 12h**

Maître d'ouvrage :
RIVP (75)

Le bois est vecteur d'une meilleure qualité environnementale pour l'ensemble du bâtiment grâce à 3 leviers. Un : la structure existante conservée — le carbone déjà émis n'est pas réémis, et c'est de loin le poste le plus lourd. Deux : le stockage biogénique du bois mis en œuvre, CLT du bâtiment neuf et ossatures des modules de façade. Trois : l'isolation en laine de bois, qui prolonge le biosourcé dans l'enveloppe au lieu de s'arrêter à la structure. Le projet est certifié NF Habitat HQE et labellisé E3C1, Effinergie Rénovation et Biosourcé niveau 1.

Sandra De Giorgio et Gianluca Gaudenzi,
Architectes associés chez NZI Architectes

« Ce projet représente un sujet qui peut inspirer la reprise d'un délaissé urbain, ici un parking, pour le transformer. Il montre aussi un vrai atout de la mixité bois-métal-béton, qui s'ouvre désormais sur la ville. »
Jury 2026 du PNCB

Surface totale
2450 m²

Coût total
9 998 472 € HT

Bois consommé
187 m³



© Pierre Soissons

UNE MAISON HOMMAGE AU PETIT PATRIMOINE

Fontanges (15)

Les burons sont des habitats d'estive typiques du Cantal qui conjuguent pierre et bois pour répondre aux exigences du climat d'altitude. Ils constituent un patrimoine architectural fragile, aujourd'hui menacé par l'abandon progressif des pratiques agropastorales qui les ont fait naître.

Le pari de la réhabilitation intérieure du buron de Peyrelade : allier tradition et nouveaux usages.

La reconstruction de la charpente bois a été réalisée à l'identique, réinterprétée selon les savoir-faire traditionnels. L'ossature secondaire en bois, elle, accueille plancher, cloisonnements et mobilier intégré, conçus comme des éléments autonomes et réversibles, permettant de futures évolutions d'usage sans remettre en cause l'intégrité du bâti ancien.

HABITER BOIS **Visite le 9 octobre 2026 de 14h à 16h**

Maître d'ouvrage :
Particulier

"Notre approche en réhabilitation se fait sur un juste équilibre entre conservation patrimoniale et transformation vis-à-vis des usages contemporains. L'utilisation du bois se veut en continuité de l'histoire du lieu, transformer un abri pastoral sommaire en un lieu habité et chaleureux. L'emploi du bois permet de décliner son utilisation en plusieurs facettes, structurel, mobilier, plancher, tout en intégrant la dimension esthétique et qui contraste avec la masse minérale du rez-de-chaussée."

Léa Goffinet et Arnaud Tek,
architectes associés chez Atelier Camino

« Ce projet témoigne d'une belle finesse, qui valorise le bâtiment. Le travail du charpentier menuisier est remarquable. c'est un exemple qui porte à la fois la simplicité de l'intervention et la reproductibilité pour ce petit patrimoine. »
Jury 2026 du PNCB

Surface totale
147 m²

Coût total
100 000 € HT

Bois consommé
46 m³



© Simon Cloutier

UNE PASSERELLE INTÉGRÉE À SON ENVIRONNEMENT

Taninges - (74) - « Passerelle du Foron »

Depuis (presque) toujours, les habitants de Taninges traversent le Foron via une passerelle pour rejoindre la Mairie, le collège ou la maison des associations.

L'ancienne, métallique, était devenue vétuste et dangereuse. La nouvelle, en bois, est discrète par son ossature mais reconnaissable par sa toiture parabolique qui dialogue avec le patrimoine environnant sans le concurrencer.

Une forme courbe qui n'est pas qu'un geste esthétique, elle participe à l'évacuation naturelle des eaux pluviales et contribue à la protection de la structure porteuse.

Le choix du bois s'inscrit, lui aussi, pleinement dans le patrimoine local : l'intégralité des grumes provient des forêts communales et de bois scolyté.

Maître d'ouvrage :
Commune de Taninges (74)

Le bois est une ressource locale qui revêt de multiples avantages : elle est esthétique, elle privilégie le circuit court, elle permet d'envisager des solutions techniques innovantes.

Simon Cloutier,
architecte

« L'ouvrage traduit une intelligence constructive dans l'utilisation de bois local, avec la transformation d'une proposition métallique à une passerelle bois. C'est un petit ouvrage qui illustre parfaitement l'utilisation du bon matériau au bon endroit. Il crée du lien social entre les équipements de la ville. »
Jury 2026 du PNCB

Surface totale
60 m²

Coût total
339 679 € HT

Bois consommé
11 m³

TENDANCES ET POINTS COMMUNS

Des logements sociaux qui s'adaptent aux habitants, aux territoires et au climat

À Chavagne, commune de 4600 habitants de Bretagne, le projet Deme'terre est un exemple de construction de logements sociaux en matériaux biosourcés et naturels : terre crue, bois, textile recyclé, laine de bois... Le résultat : des logements où il fait bon vivre et, surtout, très peu gourmands en énergie. Un projet qui montre qu'on peut allier qualité de vie, préservation de l'environnement et accessibilité sociale.

En pleine ville, à Paris, les enjeux sont tout autres : comment proposer de nouveaux logements sociaux dans un contexte urbain saturé ? Pari réussi au 29 rue Nollet, où grâce au bois, l'ancien parking est devenu une résidence sociale de 83 logements. Le tout après un chantier silencieux et efficace.

Le bois, facilitateur de chantiers

Les architectes le soulignent : le bois est un matériau qui permet à la fois des chantiers sains et propres, mais aussi, si le projet est bien pensé en amont, une rapidité d'exécution.

À Paris, au 29 rue Nollet, la préfabrication hors site a permis un chantier sec, silencieux et adapté au contexte urbain dense : le temps de fabrication des panneaux étant « masqué », les interventions bruyantes en chantier sont grandement réduites tandis que l'entretien et le nettoyage du chantier sont facilités.

François Massin Castan, architecte associé chez Atelier du ralliement, le raconte aussi à Morlaix *"nous ne l'avons pas vraiment découvert mais, d'un point de vue technique, nous sommes toujours fascinés par la propreté d'un chantier bois, en tant que filière sèche."*

Circuit-court et ancrage local

À Parçay-Meslay, en Indre-et-Loire, la paille utilisée pour la construction du complexe sportif provient d'un agriculteur voisin des ateliers du charpentier, tandis que les enduits sont réalisés avec un sable local de la Loire et une terre locale de Langeais.

À Puivert, dans l'Aude, la distance entre le lieu de coupe, la scierie, l'entreprise de charpente et le chantier du Pavillon d'accueil du Lac s'inscrit dans un rayon de seulement 14 km.

À Morlaix en Bretagne, les finitions en enduit terre sur support paille de l'Atom Earth Mother ont été mises en œuvre lors d'un chantier participatif, à partir des terres du site issues du terrassement.

L'intégralité des grumes qui ont servi à la construction de la passerelle de Taninges en Haute-Savoie provient des forêts communales, qui les a directement fournies au scieur local.

Les lauréats cette année confirment la propension à l'utilisation des ressources locales majoritairement certifiées et le recours aux filières de proximité.

PRIX NATIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS

Concours de référence de la construction durable

Depuis 2012, le Prix National de la Construction Bois (PNCB) s'affirme comme le concours de référence de la construction durable et bas carbone. À la fois vitrine de l'innovation architecturale et moteur de la transition écologique du bâtiment, le PNCB met en avant tout type de réalisations bois allant des plus traditionnelles aux plus exceptionnelles, réparties sur l'ensemble du territoire français.

Son ambition : valoriser le savoir-faire de la filière et de ses acteurs –architectes, maîtres d'ouvrage, bureaux d'études, industriels, entreprises de construction, artisans –, encourager l'usage de bois certifiés, tracés, durables et prioritairement locaux, et révéler tout le potentiel de ce matériau d'avenir, afin d'en renforcer l'usage et de contribuer activement à la décarbonation du secteur de la construction.

Le concours accorde une attention particulière à la qualité architecturale et l'insertion paysagère, à la performance environnementale et énergétique, à l'innovation technique, à l'utilisation de la ressource française et la reproductibilité des solutions.

Il valorise également la diversité territoriale, en distinguant des réalisations issues de toutes les régions de France, métropole et outre-mer, illustrant la richesse des approches architecturales et culturelles autour du matériau bois.

Le jury

Présidé par l'architecte Thomas Leblanc, lauréat 2025 pour le Groupe Scolaire Rosa Bonheur, le jury se distingue par sa grande diversité. Composé d'entreprises, d'acteurs de la transformation, d'ingénieurs, de chercheurs, de constructeurs mais aussi d'architectes, il témoigne d'un véritable croisement de regards à l'image des 660 candidatures reçues.

Les thématiques du concours

- ↗ Apprendre, se divertir
- ↗ Travailler, accueillir
- ↗ Réhabiliter un équipement
- ↗ Habiter ensemble
- ↗ Habiter une maison
- ↗ Réhabiliter un logement
- ↗ Aménagement intérieur
- ↗ Aménagement extérieur

L'organisateur : Fibois France

Fibois France fédère les 12 interprofessions régionales de la filière forêt-bois. Elle anime un réseau ancré dans les territoires et mobilisé pour le développement et la valorisation du bois, ressource renouvelable au cœur de la transition écologique. Par la concertation interrégionale et nationale, elle soutient les acteurs de la forêt, de l'industrie et de la construction, et conçoit des outils collectifs au service de la performance et du rayonnement territorial.



Retrouvez le livret complet
de présentation des lauréats sur

www.prixnational-boisconstruction.org

HABITER BOIS

Retrouvez le programme des visites sur :
www.habiterbois.fr/guide-evenements/

PRIX NATIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS



Contact presse

Patricia GOMBERT
06 08 98 28 59
patricia.gombert@bienfaitpourta.com

© Bastien Treille

Organisé par : Financé par : Soutenu par : En partenariat avec :

Le Prix National est organisé par **Fibois France**, *soutenu financièrement par* **France Bois Forêt**, *le* **Codifab**, *et en partenariat avec* **Prodigéo Assurances**, **PEFC France**, **Bois de France** *et le* **CNOA**.